



12 mai 2004

Retour d'information concernant les endoprothèses coronaires Cypher de la société Cordis

L' AFSSAPS a adressé le 10 mai 2004 le courrier de retour d'information aux établissements de santé auxquels avait été envoyé le 21 juillet 2003 un courrier relatif à la mise en place d'une procédure spécifique de surveillance des endoprothèses coronaires à libération de sirolimus Cypher de la société Cordis.

Cette information concerne les Directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux services de cardiologie et radiologie interventionnelles.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://wwwhosmat.fr>